

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Objet de la délibération
N°08/2026

Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide à la transition écologique et à la Région Sud pour l'amélioration énergétique de la salle Jacques Buravand notamment par le remplacement de la chaudière au Fioul et la rénovation du système de chauffage / climatisation.



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MARDI 10 FEVRIER 2026

Le dix février deux mille vingt-six à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : ROCHE Jean-Louis (Pouvoir donné à DURBESSON Audrey)

Absents : FABRE Patrice.

M. Jany FROISSART a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Vincent CATILLON

M. CATILLON expose à l'assemblée que dans le cadre d'un projet rénovation énergétique de la salle Jacques Buravand, il est notamment nécessaire de procéder au remplacement de la chaudière au fioul et à la rénovation du système de chauffage / climatisation.

Il propose de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide à la transition écologique.

Le montant global de l'opération s'élève à 400 000 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

Sur la proposition de M. CATILLON et après en avoir délibéré,

DECIDE de réaliser ces travaux,

SOLLICITE le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour l'octroi d'une subvention de 60%, au titre de l'aide à la transition écologique, soit un montant de 240 000 € HT,

SOLLICITE la Région Sud pour l'octroi d'une subvention de 20%, soit un montant de 80 000 € HT

SOUHAITE réaliser ces travaux au 1^{er} semestre 2026,

ARRETE comme suit le plan de financement de l'opération :

- Montant des travaux : 400 000 €
- Subvention du Conseil Départ. des B-d-R : 240 000 €
- Subvention Région Sud : 80 000 €
- Autofinancement communal, le reste, soit : 80 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à la réalisation de ces travaux et l'octroi de ces aides.

Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire